

« Une grande opération de renouvellement urbain a vu le jour, à Cherbourg, au début des années 2000. Cette opération de renouvellement urbain a permis de restructurer les espaces publics du quartier de l'Amont Quentin, de restructurer l'habitat social et de créer les percées paysagères entre le haut de la ville et de la rade transatlantique à travers la constitution d'espaces verts, de jardins, d'espaces de promenade, notamment, le long de la Divette.

Cette grande opération de renouvellement urbain intitulée « Entre Terre et Mer » réconcilie la ville avec ses espaces maritimes et avec sa vocation botanique. Elle rappelait cette grande aventure qu'avait connue Cherbourg, sous Louis XIV, et qui avait amené la Marine Nationale à récupérer les espèces botaniques rares partout dans le monde, à les implanter dans la ville de Cherbourg, qui bénéficie d'un microclimat, avant que ces plantes n'aillent sur le jardin d'acclimatation, puis ensuite dans les jardins de Versailles.

Cette grande opération de renouvellement urbain, qui a réussi à mettre dans son cœur les jardins, est une forme de dialogue entre la ville et son histoire multiséculaire. Elle est une manière de consacrer le lien qui existe entre la campagne et la mer, entre le bocage et la grande rade.

Elle est une manière de réconcilier Cherbourg avec sa géographie, avec son histoire, avec ses atouts. »

Bernard Cazeneuve
Député-Maire de Cherbourg-Octeville de 2001 à 2012

MAITRISE D'OUVRAGE
VILLE DE CHERBOURG EN COTENTIN

MAITRISE D'OEUVRE
SERGE RENAUDIE
paysagiste - urbaniste - architecte

I. Les enjeux du projet de paysage

Cherbourg entre terre et mer

1. Assurer les enjeux d'un projet urbain - grâce à un projet de paysage - s'appuyant sur la qualité paysagère et l'histoire du site de Cherbourg et proposant un réseau de liaisons et de lieux.
2. Inscrire le projet de paysage dans la continuité historique des parcs botaniques et des sites naturels de Cherbourg.
3. Par le projet de paysage - créer des liens entre les quartiers et des liaisons avec les centralités, libérer les flux et les énergies dans l'espace public.
4. Garantir la pérennité des aménagements avec les matériaux et les savoir-faire traditionnels du Cotentin.
5. Concevoir les nouvelles plantations en collaboration étroite avec le service des jardiniers municipaux qui les plantent et qui les entretiennent intégrant leurs principes de développement durable.

Le contexte

Cherbourg est une ville d'histoire, une histoire ancrée sur la mer, le vent, les rochers, les plateaux. Cet échange permanent avec la mer s'est traduit par la construction de la rade, véritable petite mer intérieure, par le creusement de bassins ou encore en s'étendant sur les grèves. En creux ou en pleins, ces relations ont toujours été fortes d'échanges et de frottements. Avec le bassin du Commerce, Cherbourg donne l'impression d'avoir tiré la mer à l'intérieur d'elle-même jusqu'à buter sur les pentes de l'Amont Quentin.

La ville de Cherbourg est prise entre la mer et l'eau des rivières provenant des plateaux. En 1686, les deux rivières, la Divette et le Trottebec, formaient une lagune sablonneuse jusqu'aux falaises du Roule et de l'Amont Quentin, servant de havre aux bateaux quand Vauban décida de renforcer les fortifications de la ville et d'en faire un port de guerre. Les travaux furent avortés et Cherbourg connut dès lors une alternance de travaux de défense, de démolitions et de dévastations successifs. Il fallu attendre les années 30 pour que les quais soient terminés. Pour compléter le tableau, le ciel joue un rôle important à Cherbourg où il existe une lumière particulière, presque électrique, qui, sous un ciel nuageux, d'un bleu d'outremer foncé, presque noir, électrifie soudainement le moindre objet blanc : mâts des bateaux, feuilles mortes des arbres, ailes des voiliers ployant sous les vents ou voiles tendues des goélands sans cesse tournoyant sur la ville.



«C'est la confrontation d'une falaise morte largement entaillée et d'une baie, cette organisation en amphithéâtre, qui donne au site de Cherbourg toute sa force paysagère.»

Plan Paysage, 1999, Agence Folléa-Gautier et Agence Brun

L'historique du projet

Le projet urbain « Entre terre et mer » est issu d'un marché d'études de définition, dont le lauréat retenu en 2003 était l'atelier Serge Renaudie - ville paysage, a visé à rétablir une continuité et une cohérence urbaine et paysagère entre la terre et la mer, plus particulièrement entre le principal quartier d'habitat social de l'agglomération, l'ex ZUP des Provinces et le centre-ville de l'agglomération.

L'opération de rénovation urbaine « Entre terre et mer » qui a fait l'objet d'une convention avec l'ANRU s'est fondée sur les enjeux urbains suivants :

- réintégrer les quartiers d'habitat social parmi les plus défavorisés de l'agglomération dans le tissu urbain
- insuffler une dynamique de développement et de transformation durable de la ville
- améliorer la cadre de vie des habitants en accordant une attention particulière à la qualité paysagère des espaces publics et en dégageant des vues sur la mer.

Dans la perspective de consolider et de prolonger cette stratégie fédératrice de reconquête du paysage, le projet paysager s'est étendu au centre historique par un retraitement complet de la place de Gaulle en marquant fortement sa vocation piétonne, par la création d'un parvis autour du théâtre et du centre culturel pour élargir les espaces apaisés, par la mise en valeur des éléments patrimoniaux tels la fontaine et le théâtre.

La dynamique issue de ce projet urbain et paysager d'envergure s'est révélée être un véritable levier de développement et de lien entre les quartiers d'habitat social, la ZAC des Bassins et le centre-ville.

En conclusion, ce projet urbain d'envergure qui s'est déployé sur 15 ans a permis de renouer la ville avec sa tradition botanique et de la réconcilier avec son paysage et son identité maritime.

Cherbourg, ville-port, ville-jardin

Cherbourg dispose de paysages et de plantes extrêmement diversifiés, composés d'une végétation associant bocages et landes, et d'une végétation des parcs du XIX^{ème} introduisant des plantes exotiques.

Le XIX^{ème} siècle a vu se développer les jardins botaniques privés et publics dont les principaux sont :

- Parc de l'Hôpital maritime, 1871
- Jardin du Docteur Favier, 1870, public depuis 2011.
- Jardin Public, 1887
- Jardin botanique Montebello, 1844.
- Parc des Ravalets, fin XIX^{ème}.
- Parc Emmanuel Liais, 1886.

A ces parcs, s'ajoutent des espaces naturels mêlant boisements, zones humides, landes sur des pentes escarpées présentant des biotopes très diversifiés : 15 ha de zones humides, 80 ha de bois et forêts, 24,5 km de cours d'eau. Le service en charge des espaces plantés, des parcs, des jardins et des espaces naturels est composé de 180 jardiniers.

La politique « espaces verts » de Cherbourg en Cotentin est résolument fondée sur les principes du développement durable :

En gestion diversifiée depuis 1998, le service s'est orienté vers une **gestion spécifique des biodiversités** présentes grâce aux inventaires faune/flore d'un écologue. Depuis 2014, la gestion est **zéro-phyto**. Les déchets verts sont réutilisés. Le paillage bio provient de producteurs locaux. Les annuelles et bisannuelles ont été remplacées par des vivaces produites en serres municipales

Une « **charte de l'arbre** », définissant les modes de gestion appropriés, est en cours après un inventaire des 35 000 arbres de la commune. Les jardiniers plantent eux-mêmes, et entretiennent, toutes les plantations même celles réalisées dans les ZAC.

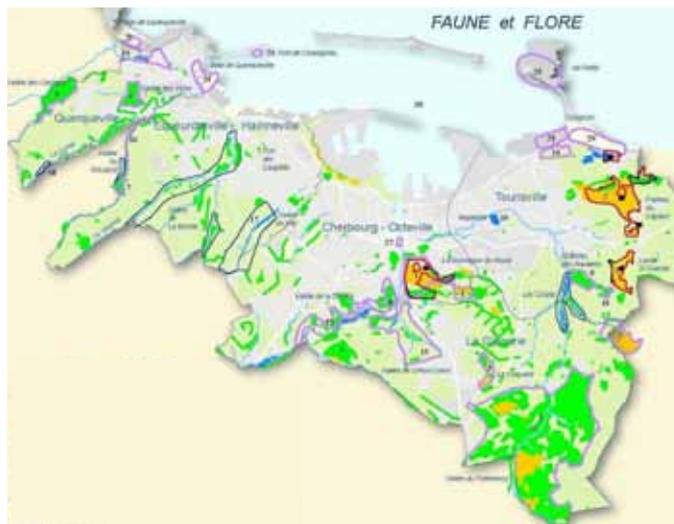
Le service organise également la biennale «**Presqu'île en Fleurs**» (25 000 visiteurs). Une quarantaine de pépiniéristes spécialisés en plantes rares et exotiques y apportent leurs productions, l'accès au public est gratuit et de nombreuses associations liées au végétal proposent ateliers et animations. Chaque année la ville distribue aux habitants 8 000 vivaces en proposant **des conseils et des démonstrations sur les techniques de jardinage durable, sur le compostage**. Afin de proposer une **alternative au désherbage** des pieds de mur, des sachets de graines sont également offerts.

La restauration du jardin botanique du Jardin du Docteur Favier, acquis en 2011, et riche de 4 500 à 6 000 espèces différentes, permet d'envisager qu'il devienne un laboratoire botanique et scientifique pour l'étude et l'observation des végétaux.

Les collections végétales ne se limitent pas à ce jardin ni aux autres parcs mais se disséminent partout dans la ville permettant ainsi aux habitants de **fréquenter quotidiennement la botanique et faire de la rareté un paysage « ordinaire » de la ville**.

Cherbourg en Cotentin engage un vrai programme de visites « intelligentes » offrant une vraie **immersion botanique** au travers d'un parcours pédagogique et historique dans la ville comme dans les parcs. Selon les mots de Bernard Cazeneuve, maire de Cherbourg-Octeville de 2001 à 2012 : « **Cherbourg est une ville-arborétum** ».

La ville a été récompensée par le label 4 fleurs (4 fois) et par le label Eco-jardins (2 fois).



Source : Cartographie AMURE 1993, actualisation CUC Urbanisme 2008

- Périmètre des zones Naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique
- Périmètre inventorié par le groupe Ornithologique Normand
- Autre biotope remarquable
- Zones humides
- Cours d'eau
- Espaces boisés
- Landes et friches
- 5 Références des biotopes détaillés

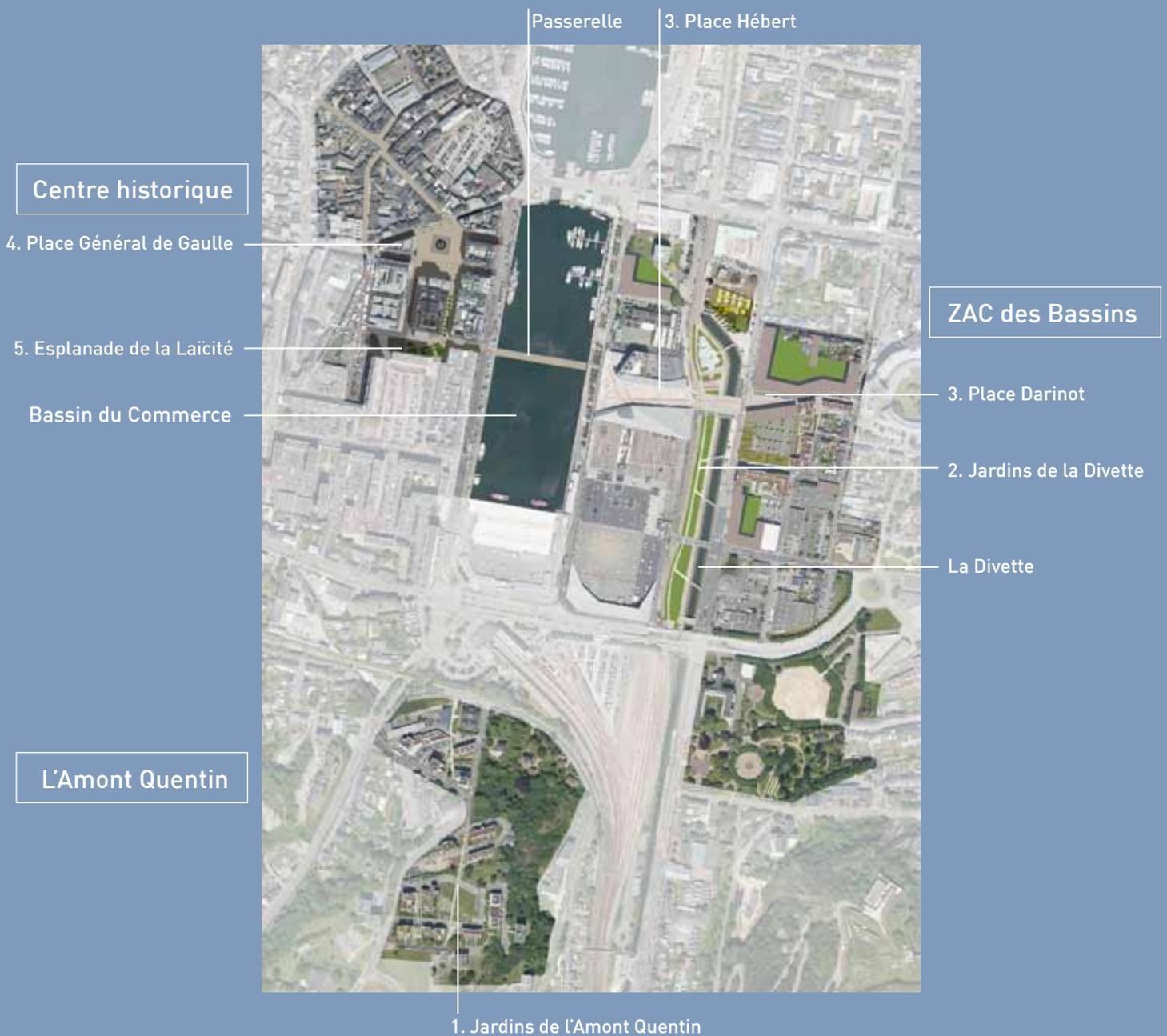
«Entre terre et mer» est un projet de développement durable, solidaire et équilibré du territoire.

S'inscrivant totalement dans la politique municipale de respect de l'environnement, le projet «Entre terre et mer» contribue à élargir le champ d'action des services. Les aménagements offrent un cadre élargi à la participation des habitants, et des visiteurs, pour la découverte du territoire et de sa culture.

La ville de Cherbourg en Cotentin est engagée dans l'éolien offshore, l'hydrolien et la filière hydrogène, le projet «Entre terre et mer» conforte l'idée qu'environnement et développement peuvent être associés.

S'inscrivant dans le paysage de Cherbourg en Cotentin, le projet urbain s'est appliqué à créer une continuité des espaces publics et des espaces plantés à travers 5 lieux :

1. Les Jardins de l'Amont Quentin
2. Les Jardins de la Divette
3. Les places Hébert et Darinot
4. La place Général de Gaulle
5. L'esplanade de la Laïcité



La réflexion urbaine, composant les énergies des déplacements et cherchant l'équilibre dynamique des localisations, la pensée paysagère intégrant le grand territoire projeté jusqu'à l'horizon de la mer et la proximité des espaces domestiques, ont été intimement mêlées.

Il s'est agi de confirmer un lien nord-sud historique entre les quartiers du plateau d'Octeville et ceux du centre-ville de Cherbourg, tout en établissant un nouveau lien est-ouest au niveau des bassins entre le quartier d'Hôpital et le centre-ancien de manière à composer un centre-ville élargi à la dimension d'une agglomération qui deviendra en 2016 la commune nouvelle de Cherbourg en Cotentin.

L'espace non-bâti, le vide en quelque sorte, comme élément moteur et fédérateur, a guidé notre réflexion : comment relier et comment implanter ?

Le vide, public et privé, considéré comme porteur d'énergie, a dessiné les différents plans masses et les implantations des constructions et a équilibré les différentes activités dans le territoire urbain.

C'est grâce à cette prise en compte du vide urbain que le paysage a pu jouer de toutes ses compétences structurantes et fédératrices de l'espace urbain.

La conception des aménagements s'est attachée à créer une continuité urbaine entre les quartiers tout en diversifiant les modes d'appropriation des espaces par les habitants. L'espace non-bâti est conçu comme un espace continu et cohérent où le piéton est roi dans ses déplacements et où il trouve des espaces agréables à vivre.

De la colline de l'Amont Quentin à la ZAC des Bassins et au centre ancien de Cherbourg, un espace continu a relié les quartiers et rétablit des liaisons topographiques.

Grâce à cette vaste trame libre paysagère, le passé glorieux des jardins botaniques du XIX^{ème} siècle à Cherbourg a pu être réinvesti et s'enrichir de nouveaux jardins où sont associées des essences endémiques et des essences lointaines constituant de nouvelles collections botaniques et augmenter la biodiversité.

II.1. Les jardins d'Amont Quentin

Des jardins pour voir et rapprocher la mer...

Sur les pentes de l'Amont Quentin, la roche est partout présente, en falaises abruptes ou faisant le dos rond, en murets de grès mêlés de schistes, épousant les pentes herbeuses comme des festons sur un velours vert.

C'est sur ces pentes que le Docteur Favier a installé dès 1830 les plantes qu'il faisait venir de contrées subtropicales. Le résultat en est un parc étonnant, une «pépité botanique», où se mêlent avec bonheur les essences les plus diverses, sept hectares, plus de 4500 espèces dont certaines extrêmement rares. Ce parc a été repris par la ville.

Les jardins de l'Amont Quentin, situés en aval de ceux du Docteur Favier, reprennent cette alliance des essences locales et des essences subtropicales.

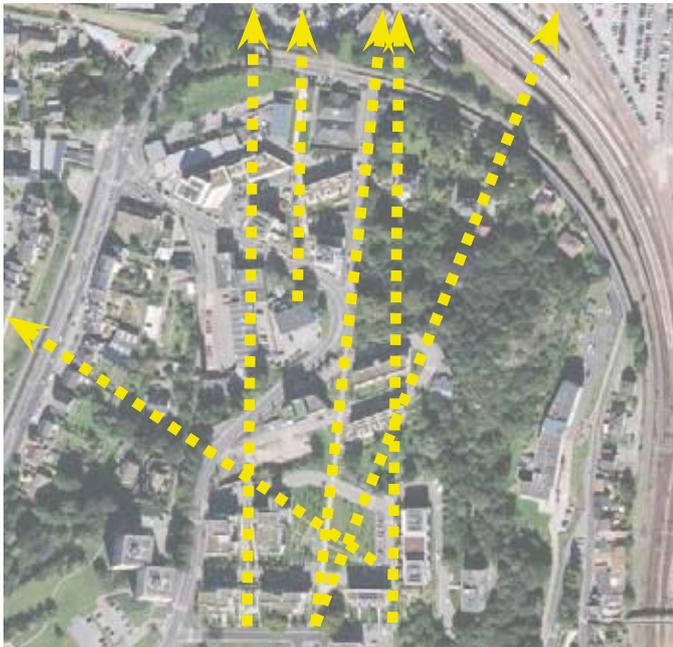


La démolition des barres des années 70 a permis la conception d'un nouveau plan masse qui restaure les vues vers le centre-ville, le port, la rade et la mer.



Amont Quentin - Avant démolition

Des axes de vue redessinent les parcelles constructibles et les gabarits du bâti. Les voiries sont inchangées et leur niveau ne sont pas modifiés afin de ne pas blesser à nouveau la colline par de nouveaux terrassements coûteux. Les logements sont obligatoirement orientés vers la mer au nord et vers le sud.



Apprivoiser la pente

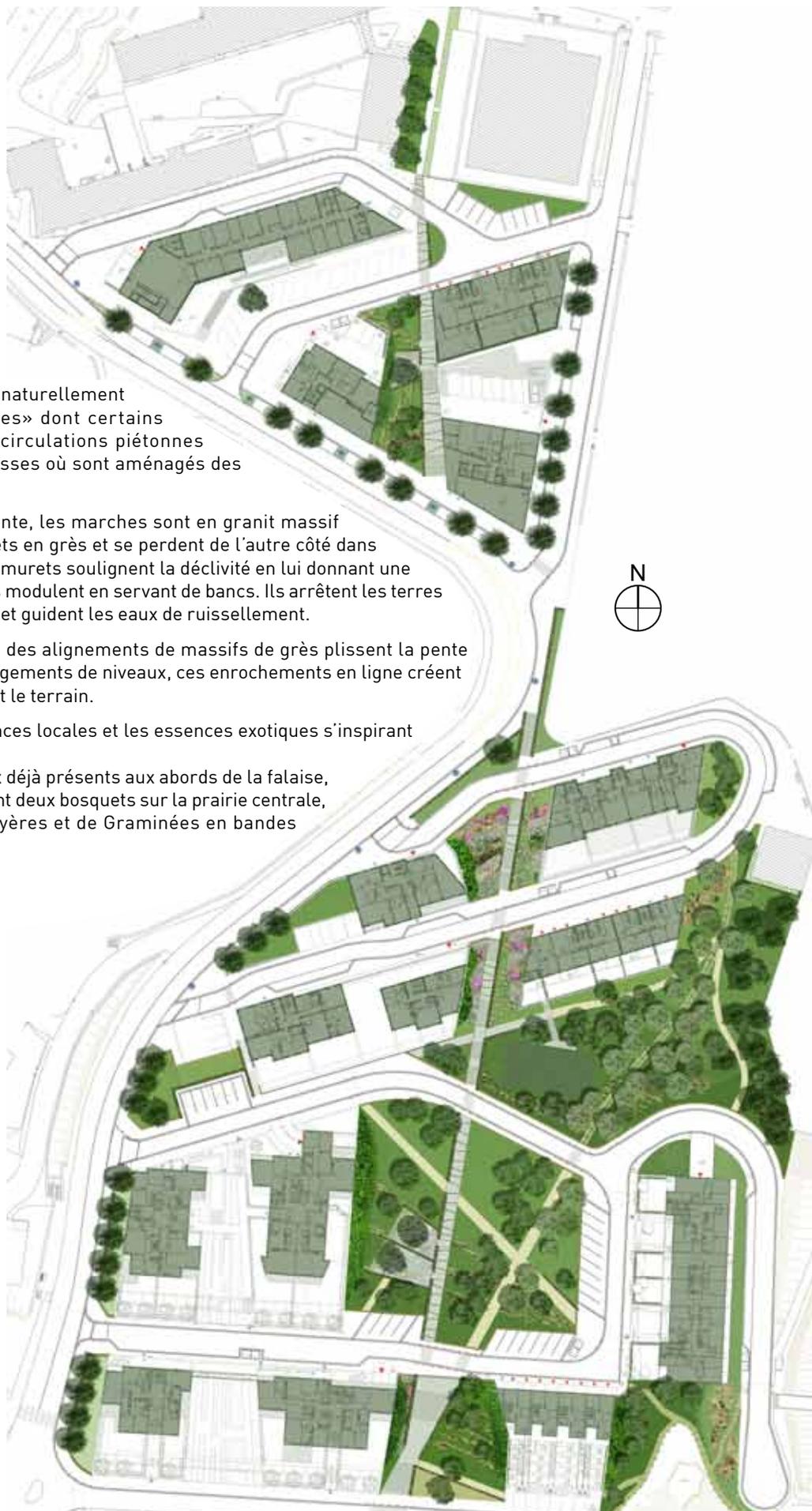
Les jardins, publics ou privés, ont naturellement pris place dans ces «axes de vues» dont certains correspondent également à des circulations piétonnes composées d'escaliers et de terrasses où sont aménagés des «salons» où se reposer de la pente.

Les escaliers «charpentent» la pente, les marches sont en granit massif et s'ancrent sur un côté à des murets en grès et se perdent de l'autre côté dans les bruyères et les graminées. Ces murets soulignent la déclivité en lui donnant une tension que les assises horizontales modulent en servant de bancs. Ils arrêtent les terres et les plantations basses des talus, et guident les eaux de ruissellement.

Dans la prairie du secteur central, des alignements de massifs de grès plissent la pente pour la «bâtir». Inscrivant des changements de niveaux, ces enrochements en ligne créent des basculements légers stabilisant le terrain.

Les plantations associent les essences locales et les essences exotiques s'inspirant du Jardin Favier :

- Hêtres et Chênes complètent ceux déjà présents aux abords de la falaise,
- Eucalyptus et Magnolias composent deux bosquets sur la prairie centrale,
- les pentes sont plantées de Bruyères et de Graminées en bandes alternées.



Rapprocher le lointain..



L'axe central, correspondant à un cheminement et à des escaliers, est situé dans l'axe du Port. Grâce à cette vue ménagée dans la pente, les bateaux arrivant dans l'axe du port puis du bassin du Commerce donnent l'impression de venir s'arrimer à la colline de l'Amont Quentin.

En ouvrant les perspectives, le quartier de l'Amont Quentin s'est rapproché du centre-ville, du port et de la rade.



Domestiquer le proche...



II.2. Les jardins de la Divette

Des salons de verdure pour accompagner la rivière dans la ville...

Les premiers travaux consistèrent à combler le bassin de rétention de la Divette et à redresser la voie ferrée de manière à dégager un terrain pour créer un parc longeant la rivière et à agrandir le centre-commercial et sa galerie marchande.

Cette disposition s'accompagna d'un projet de développement du quartier à l'est, composé de friches. L'idée d'une liaison est-ouest, désenclavant l'hôpital s'est concrétisée par la création d'une double place.

Les Jardins de la Divette orientés nord-sud croisent la grande place minérale Jacques Hébert orientée est-ouest. Ils sont composés de **séquences botaniques accompagnées de petits salons** le long de la Divette. Les plantations sont essentiellement des essences acclimatées d'Asie, d'Australie et d'Amérique Latine dans la tradition des parcs et jardins cherbourgeois.

Les séquences accueillent différents petits «salons» où s'asseoir à l'ombre des arbres dans une ambiance qui joue des couleurs et des formes, des fleurs comme des feuillages.

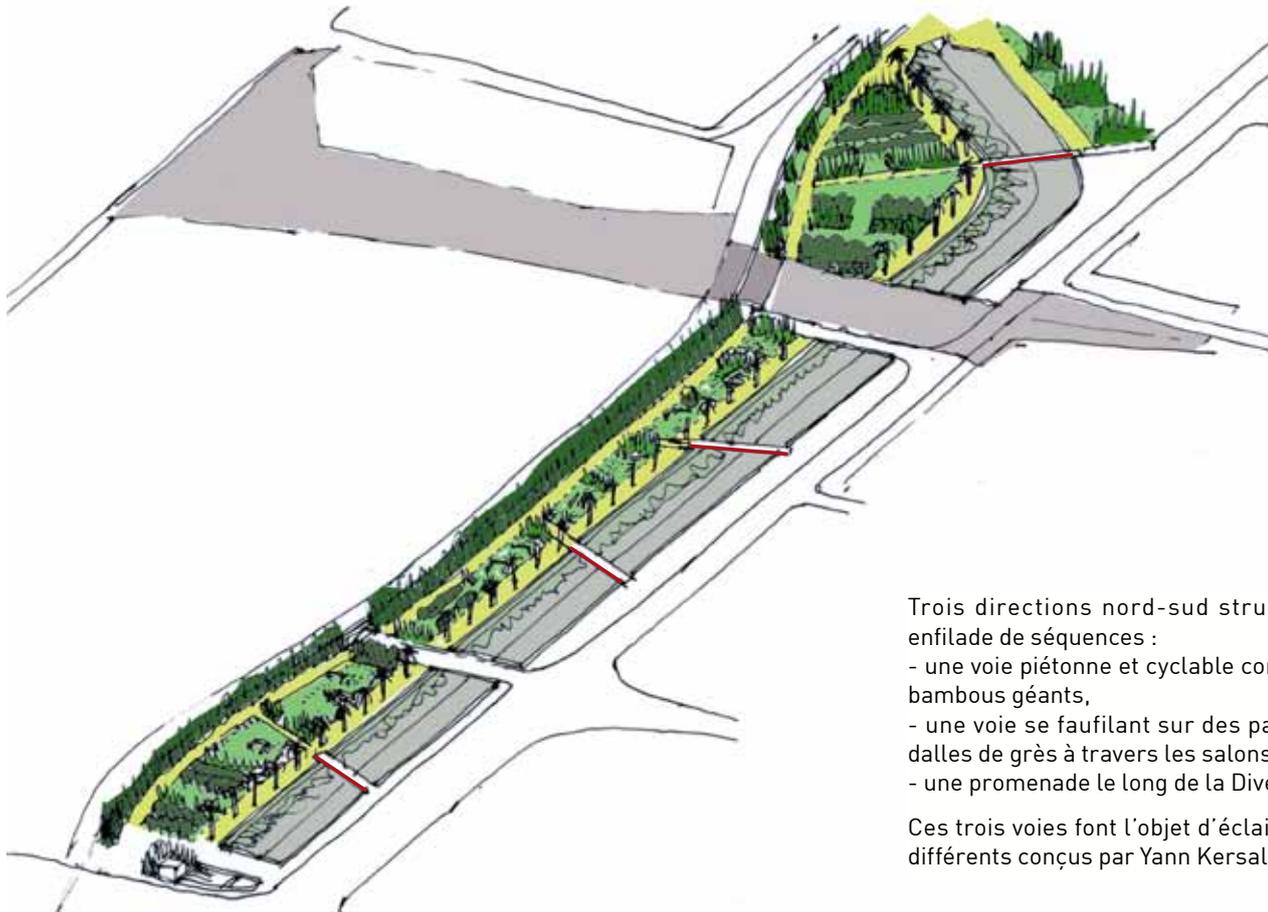
Quatre passerelles piétonnes en aluminium enjambent la Divette. Les garde-corps en verres de couleur carmin éclatent au soleil et sont illuminés de nuit pour bien signifier cette couture est-ouest.

Les essences des Jardins de la Divette sont associées par combinaisons, analogies, contrastes, suivant des thématiques :

- leurs provenance géographiques
- leurs dimensions, leurs ports, leurs étalements
- la couleur de leurs floraisons, les formes florales et leurs dates de floraison, les parfums
- la couleur et les formes des feuillages suivant les saisons
- les fruits et les écorces.

Ce jeu poétique d'échos entre les plantations peut être complété par une **lecture scientifique et historique** de leurs usages pharmaceutiques, médicaux, culinaires à travers les pays du monde entier. Les jardins sont sources de connaissances, d'étonnements et de ravissements.

Les jardins sont bordés à l'ouest par une haie de bambous géants et la promenade le long de la Divette est accompagnée par un alignement de *Trachycarpus fortunei*, palmier acclimaté à Cherbourg.

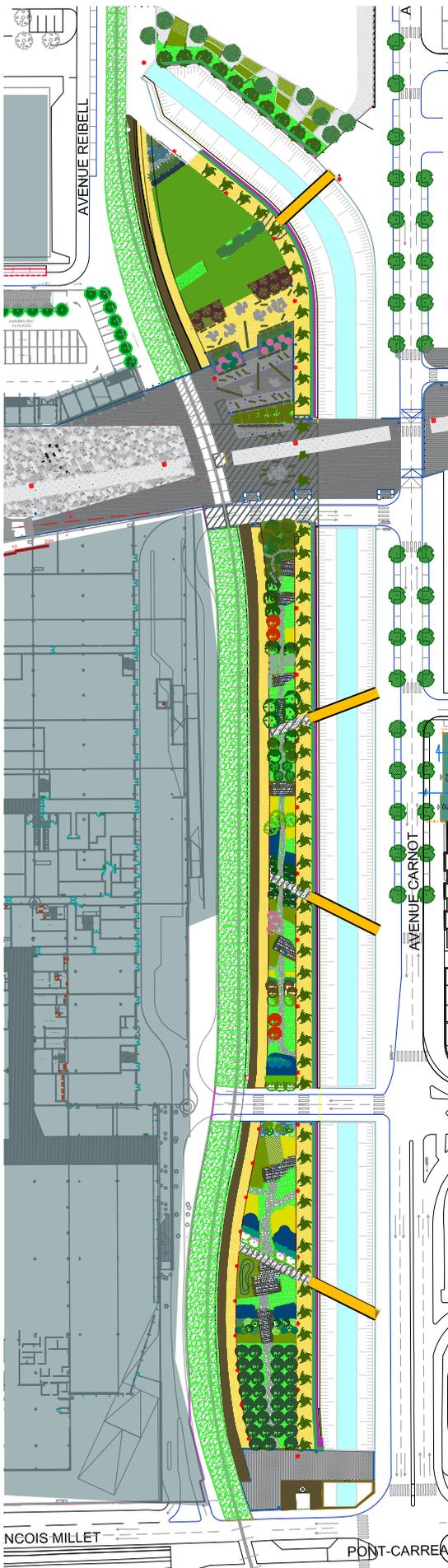


Trois directions nord-sud structurent cette enfilade de séquences :

- une voie piétonne et cyclable contre la haie de bambous géants,
- une voie se faufilant sur des pas japonais en dalles de grès à travers les salons,
- une promenade le long de la Divette.

Ces trois voies font l'objet d'éclairages colorés différents conçus par Yann Kersalé.

Mêler les essences et combiner les strates végétales...



«Jardin chinois»

Paeonia et Hydrangea de couleurs : blancs, jaunes, rouges, Agapanthus blanc et bleu, Verbascum nigrum 'album', Hemerocallis 'Spanish Treasure', Kniphofia 'minister verschuur' Eupatorium purpureum, Lobelia x Speciosa, Deschampsia cespitosa 'goldtau', Miscanthus sinensis 'graziella' Ginkgo biloba

«Le coin des sabres» : Yucca gloriosa, Cordyline australis, Phormium tenax, Cycas revoluta, Echium pininana

«Les arbres d'Hiroshima»

Ginkgo biloba et Cinnamomum camphora

«Le bosquet des arbres à gran'mères» :

Arbres aux lanternes du Chili, Arbres à perruques, Lagerstroemia indica.

Le bosquet des Eucalyptus gunnii

«Les feuillages légers» : Gleditsia triacanthos, Sophora japonica,

«Les fougères arborescentes» : Cyathea cooperi, Cyathea dealbata Dicksonia antarctica, Adiantum pedatum,

Acer ginnala, Aruncus dioicus, Acer capillipes

Cercidiphyllum japonicum

«Les petits goupillons» : Clethra alnifolia

Hovenia dulcis (Raisiniers de Chine)

«Les petites clochettes» : Styx officinalis, Styx japonica, Halesia carolina

«Les fleurs dressées» : Ligularia stenocephala, Ligularia sachalinensis, Lysimachia clethroides

«Le bosquet d'Euphorbes des Canaries» : Euphorbia mellifera

Ferula communis, Fatsia japonica 'moseri', Cotinus coggygia

Macleaya cordata

«Les goupillons» : Cimifuga simplex 'Atropurpurea''

«Les fougères royales» : Osmunda cinnamomea,

«Les cépées fleuries» :

Cornus Florida 'Alba', Parrotia persica, Epimedium davidii

Acer ginnala (Erable de l'Amour)

«Mare d'Asie» : Xanthosoma sagittifolium, Alocasia macrorrhizos,

Osmunda regalis, Hamamelis japonica,

Tétrapanax (Arbre à papier de riz)

«Bosquet mêlé» :

Fagus Sylvatica, Corylopsis spicata, Corylopsis pauciflora,

Amelanchier lamarckii, Carpinus betulus, Crataegus monogyna

«Champ de Gingembres sauvages» :

Hedychium coccineum, Hedychium gardnerianum, Hedychium coronarium, Hedychium thyrsoforme

«Mare des Amériques» : Darmera peltata, Darmera manicata

«Bordure de Fougère» : Phyllitis scolopendrium

«Aigrettes et fleurettes» :

Albizia julibrissin, Filipendula vulgaris

«Bananaeraie» : Musa basjoo 'sahkalin'

Matteucia struthiopteris et Rodgersia aesculifolia

«Haie mêlée» : Amélanchier canadensis, Itea,

Phellodendron amurense, Carpinus betulus, Crataegus monogyna

«Les fleurs dressées» : Lupinus et Rheum palmatum

«Verger» de Magnolias : denudata, x loebneri 'Merril', kobus Identique à celui qui occupe les pentes du Jardin du Docteur Favier et que l'on retrouve sur la prairie des Jardins de l'Amont Quentin.



Créer des jardins publics ouverts...

Créer des jardins publics, ouverts en pleine ville c'est faire vivre un monde magique et merveilleux qui s'associe au soleil, à la pluie, au vent, à la terre et aux marées.

C'est un monde où faire salon, un monde où le bocage descend en centre-ville, un monde de mouvement et d'élégance, un monde où, allongés dans l'herbe, on jauge le firmament, un monde où les arbres dansent dans le vent, où les feuilles s'étalent comme des oreilles d'éléphant ou se rétractent comme des insectes, où les fleurs se dressent comme des goupillons ou papillonnent dans le vent, où les parfums et les couleurs se marient à l'infini.

C'est aussi, passant d'un lieu à un autre lieu, une relation continue dans une ville morcelée, un lien, de saison en saison, avec l'histoire et avec le futur.

Plantées il y a seulement 3 ans, les essences commencent encore timidement à se mélanger. Dans 10 ans les arbres donneront une dimension plus verticale aux jardins ; les salons seront mieux bordés et révéleront encore mieux leurs variétés.



Un parcours tranquille au milieu de séquences botaniques réduit les distances...

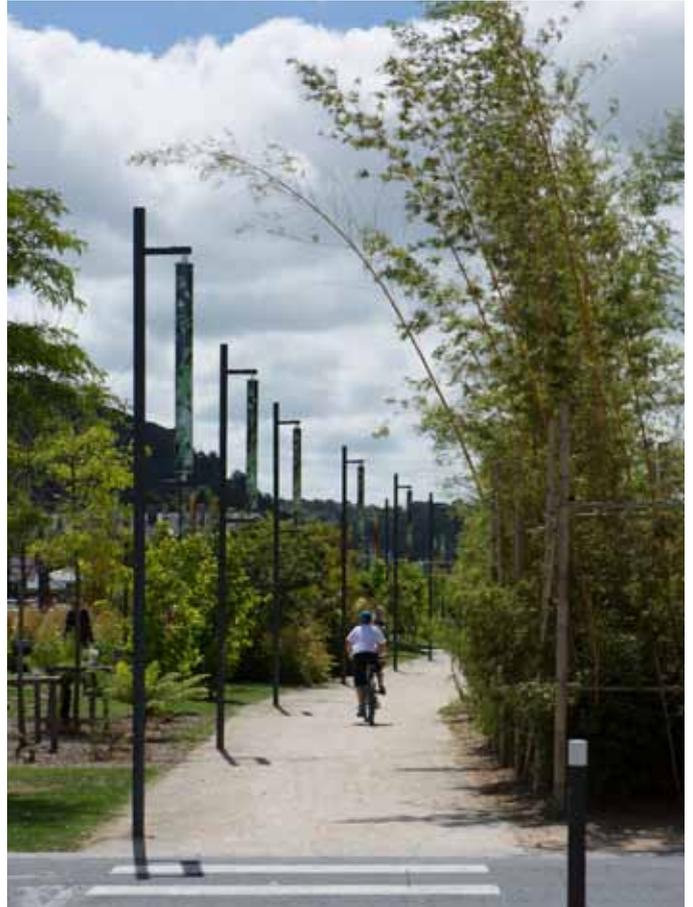
Les bocages des plateaux nous ont appris à faire des haies pour passer de séquence en séquence. Elles protègent du soleil les plantes au nord et négocient avec le vent capricieux de Cherbourg.

Le long du centre-commercial, les bambous géants ondulent à la moindre brise. Dans le vent, le jardin révèle son énergie organique.

L'enchaînement des jardins rapproche les paysages variés de Cherbourg, de la terre à la mer.

Dans les petits salons, tous les âges s'installent seuls ou en groupe, chacun trouve sa place...

Vers le sud, les Jardins de la Divette se marient avec la Montagne du Roule et les falaises du parc de la Fauconnerie.



A la rencontre des jardins et des places, jouer, s'abriter, s'asseoir, traverser la Divette...

Trois auvents colorés magnifient la lumière même par temps de pluie car à Cherbourg la lumière est magique, **des lignes de granit** et **des bancs** structurent l'espace et lui donnent une consistance, **des rochers «sauvages»** racontent la mer très proche, **des jardins d'arbres exotiques** surélevés sur des murets de grès rappellent les relations de Cherbourg avec les terres lointaines.



Au nord, un skate-park (réalisé par l'architecte **Samuel Stambul**, Constructo) libère les énergies en de multiples arabesques.



Quatre passerelles et deux ponts franchissent la Divette. Les passerelles s'étoilent la nuit venue.

II.3. Places Hébert et Darinot

Ouvrir une place d'est en ouest comme on ouvre les bras...



La ZAC des Bassins -
Avant comblement du bassin de la Divette



Chantier en cours : 2015]



La vocation première de cette place est d'ouvrir une liaison piétonne est-ouest dans un centre-ville structuré sur des axes nord-sud.

Cette grande place piétonne crée une liaison est-ouest permettant de relier le quartier de l'Hôpital et le centre ancien. Elle est bordée au sud par la galerie commerciale et au nord par un hôtel et un laboratoire médical. Sa seconde vocation fut de permettre une programmation diversifiée qui ne soit pas uniquement liée à la galerie marchande.

Entièrement minérale, elle a vocation à recevoir de grands événements.

De grands mâts de 23,50 m de haut, identiques à ceux du centre ancien, marquent la direction et éclairent les deux places.

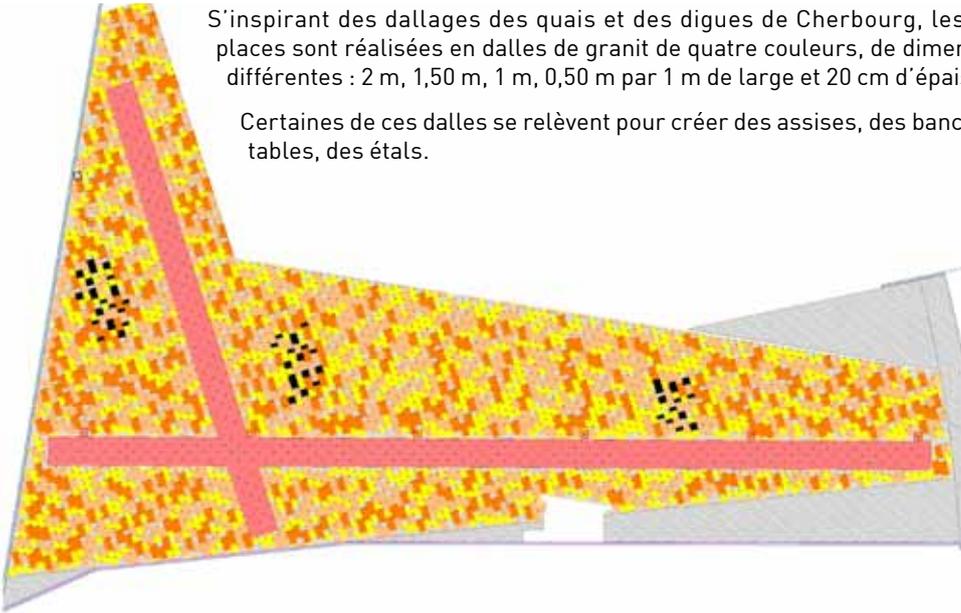
La passerelle piétonne conçue par l'architecte **Dietmar Feichtinger** relie directement la place au centre ancien.



Les yeux fixés aux dalles des quais, contempler le savoir-faire parfait des anciens...

S'inspirant des dallages des quais et des digues de Cherbourg, les deux places sont réalisées en dalles de granit de quatre couleurs, de dimensions différentes : 2 m, 1,50 m, 1 m, 0,50 m par 1 m de large et 20 cm d'épaisseur.

Certaines de ces dalles se relèvent pour créer des assises, des bancs, des tables, des étais.



Tous les dallages et pavages ont été posés par l'entreprise Oise-Environnement.



Les architectures du centre-commercial (ARTE-CHARPENTIER) et de l'hôtel (D. Loiseau, architecte) ont été conçues à partir du dessin de la place.



II.4. Place Général de Gaulle

Reconquérir le centre ancien pour offrir un vaste plateau piétonnier...



Le centre ville - Avant
Place en enrobé, cintrée par des voies de desserte et du stationnement



Après - les aménagements de la place du Général de Gaulle : réfection de la fontaine, dallage granit et pavage grès, piétonnisation de la place



Un grand plateau pavé de grès constitue un ensemble piétonnier unissant la place, les rues historiques, le théâtre et le centre culturel, la rue bordant le théâtre et celle menant à la passerelle sur le Bassin du Commerce rejoignant la place piétonne Hébert. Ce grand plateau a permis de rapprocher le théâtre en lui offrant un large parvis et de rendre accessibles tous les commerces aux personnes à mobilité réduite.

Ce grand plateau pavé favorise les terrasses des cafés et accueille de nombreux événements comme des concerts, le village de Noël, une patinoire, etc, qui emplissent tout l'espace.

Au centre de la place, la fontaine du XIX^{ème} siècle a été restaurée puis replacée sur un disque de granit noir formant un miroir d'eau qui réfléchit le ciel comme la rade le fait quand on la regarde depuis les plateaux.

Un «carré» dallé de granits colorés entoure la fontaine avec des bancs en granit massif de deux hauteurs différentes.



S'asseoir...

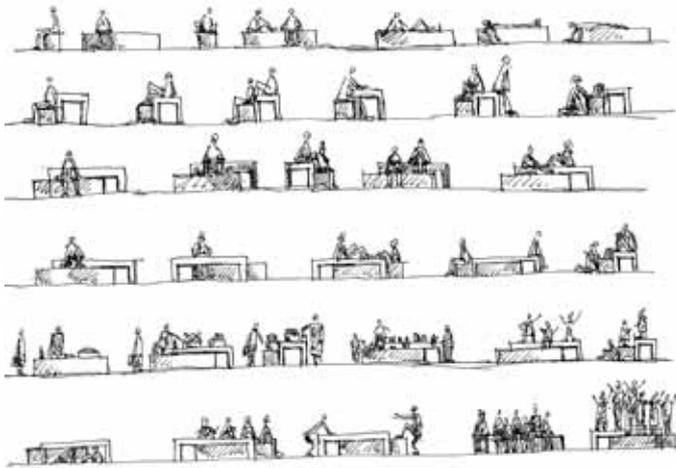
S'asseoir est le plus beau, le plus sérieux, le plus subtil, le plus émouvant, le plus solidaire des programmes urbains.

Concevoir des endroits où se poser, où faire une pause, constitue le plus beau des programmes à opposer à l'artificialisation de la vie.

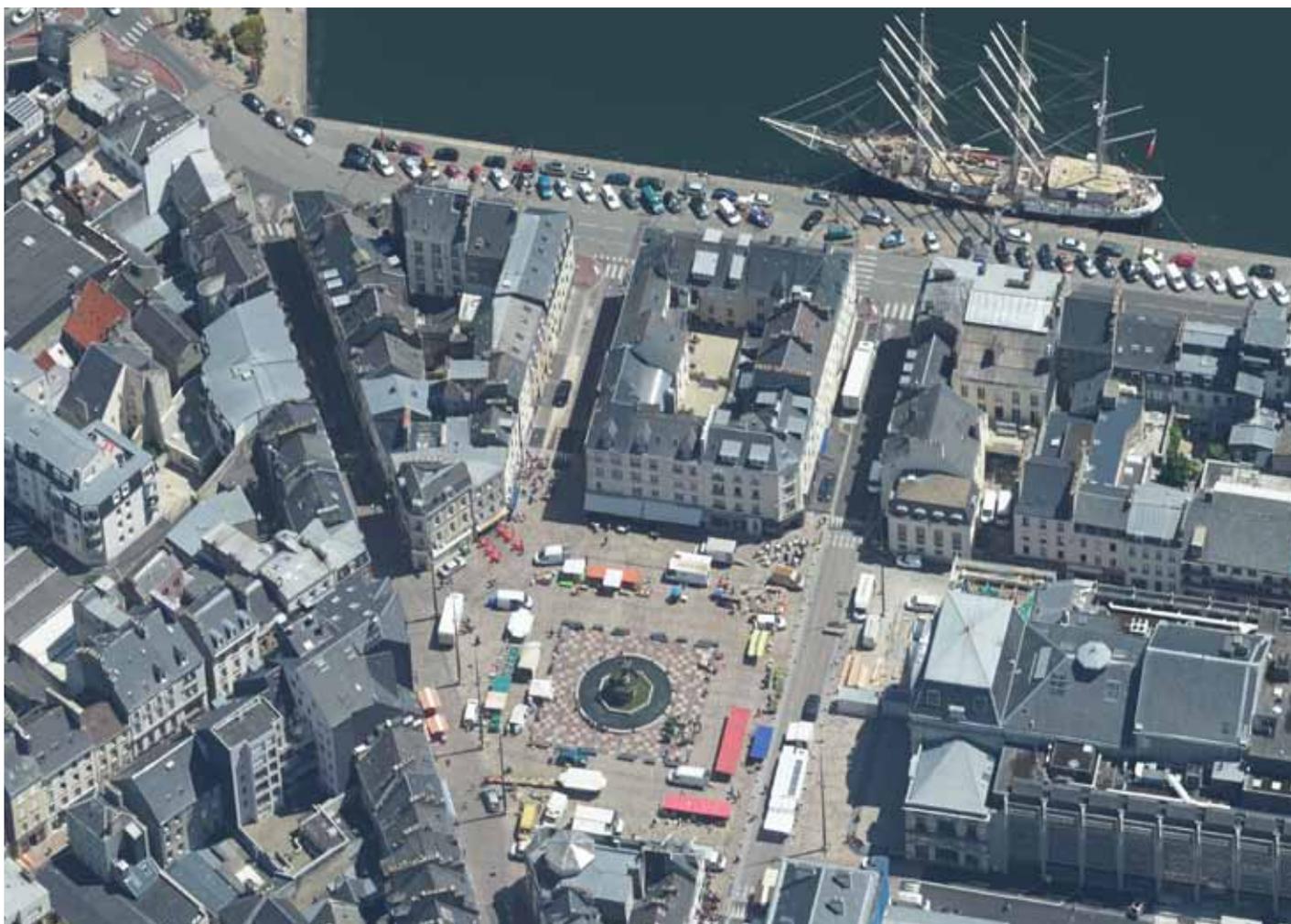
S'asseoir est donc une suspension dans le déroulement du temps qui nous dépasse et qui nous surdétermine, une suspension temporelle pendant laquelle on jouit de l'espace qui permet cet arrêt. S'asseoir est une liberté...

S'asseoir revêt de multiples modes, suivant les âges, suivant les dimensions et les conformations physiques des individus, suivant les cultures... s'asseoir est un monde.

S'asseoir fait paysage à la fois par le regard que l'on pose sur ce qui nous entoure et par cet arrêt qui structure l'espace



Reconquérir le centre ancien pour offrir un vaste plateau piétonnier...



Les mâts de 23,50 m de haut font échos à ceux des trois-mâts venant à quai du Bassin du Commerce.

La fontaine restaurée a été rapportée sur un disque de granit noir faisant miroir d'eau au centre d'un carré dallé. Cette géométrie reprend celle des vasques en fonte et du bassin octogone en granit de la fontaine. L'octogone n'est-il pas le mariage du cercle et du carré ?

L'art urbain est ce qui rend magique la ville. A la différence des sculptures installées dans l'espace public qui supportent mal l'agressivité du public, l'art urbain se doit d'anticiper les usages et d'assurer sa pérennité. Intégrant l'usage, il ne doit pas en être l'esclave mais devenir un lieu des possibles.

Les aménagements urbains doivent être conçus comme des « socles » sur lesquels tout est possible sans qu'ils ne puissent être détériorés, dénaturés ou colonisés par une activité ou une

autre. En s'inscrivant dans la tradition cherbourgeoise du travail de la pierre massive, nos aménagements utilisent également le grès, le granit et le schiste pour composer des espaces qui tout en étant utiles assurent une présence « sculpturale ».

Le marché bi-hebdomadaire occupe toute la place. Les « **petits paniers** » s'installent sur les bancs et les étals en granit massif. La fontaine offre sa margelle aux pique-niqueurs.



II.5. Esplanade de la Laïcité

Un espace apaisé en coeur de ville...



Cet espace était occupé par un parking. La création d'une extension du centre culturel a justifié de créer une place piétonne en lien avec la place du Général de Gaulle au nord.

Bien que cet espace apparaisse ingrat coincé entre la grande façade du bâtiment de logement au sud et celle du centre culturel au nord, nous avons créé un jardin où il fait bon pique-niquer ou lire un livre.

Prenant acte de la disposition de ce vide à la croisée d'un axe nord-sud menant à la place du Général de Gaulle et d'un axe est-ouest traversant le Bassin du Commerce pour rejoindre la place Hébert, nous avons organisé le jardin sur des circulations piétonnes **diagonales**. Ces directions diagonales qui structurent le dessin des aménagements permettent de sortir de l'orthogonalité des façades et de «dynamiser» l'espace.

Des bambous géants, traditionnels à Cherbourg, offrent leur masse mouvante et l'éclat de leur feuillage toute l'année. Un passage cadré par des murs de massifs de grès venus de la carrière voisine rappelle les «**chasses**», chemins creux qui irriguent le bocage.

Des murets de grès, toujours de la carrière de Cherbourg, bordent et protègent les espaces plantés.

Six Ginkgos soulignent la diagonale.

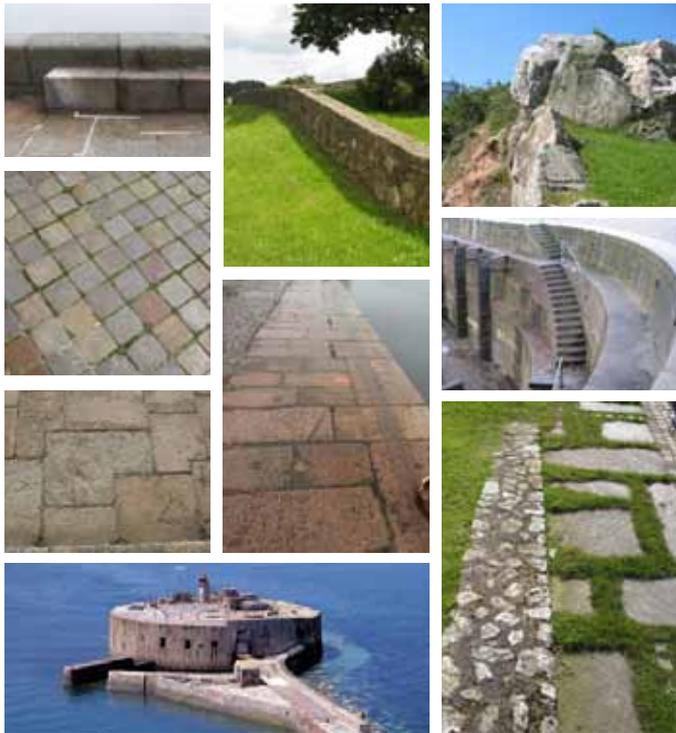
Quatre hauts mâts marquent, de nuit et de jour, les directions et le lien avec ceux de la place Général de Gaulle et de la place Hébert.



III. De la roche aux pierres

Un paysage existe dans ses détails, ceux du végétal comme ceux du minéral.

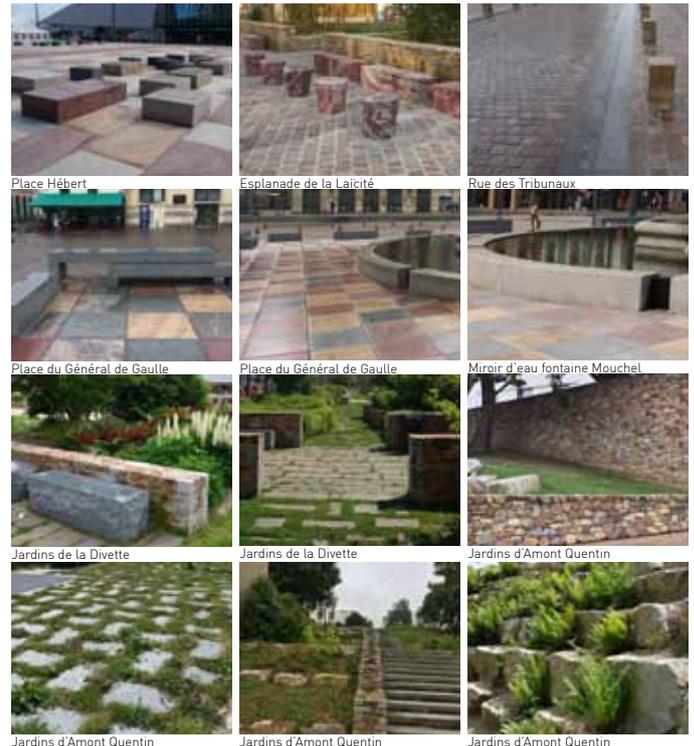
A Cherbourg, partout la pierre raconte un savoir-faire tiré du sol : la finesse et la justesse des appareillages des massifs de granit sur les quais du port, dans la forme de radoub et dans les forts face à la mer ; la délicatesse des pavés de grès de multiples couleurs ; les façades en « pierre bleue », ce schiste vert qui servit longtemps en lauses pour les toitures et que l'on retrouve en façade et en dallage ; les murs et les murets, en grès ou schistes, qui dessinent l'espace public jusqu'aux larges bordures de trottoir en granit se courbant élégamment aux carrefours... construisent **une image de la ville de Cherbourg à la fois solide, simple, raffinée et ancrée dans son territoire.**



Cette roche brute se retrouve en couches de grès formant la falaise à la Montagne du Roule, véritable miroir bombé, brillant comme de l'acier, ou à l'Amont Quentin où elle affleure et s'érige de partout.

A Cherbourg, la pluie illumine les sols et fait ressortir les couleurs des pierres. Elle favorise la pousse des plantes qui s'y associent pour former des festons verts et pour orner les murs.

Nous avons repris cette tradition pour construire ce paysage continu des jardins des Jardins de l'Amont Quentin à ceux de la Divette et aux places du centre ville.



IV. Nuit / Jour

Un paysage se parcourt de jour et de nuit...

«La nuit est une «matière noire» dans laquelle je repère un paysage urbain ou naturel dans toutes ses formes et figures, avec ses variations multiples d'activités humaines ou ses absences, ces pouds qui s'accélèrent puis qui se calment jusqu'à tourner au ralenti ou stopper...» Yann Kersalé

Serge Renaudie et Yann Kersalé se sont associés pour réaliser des ambiances nocturnes remodelant les espaces, la végétation et les différents aménagements.

Sur la place du Général de Gaulle, l'Esplanade de la Laïcité et la place Hébert-Darinot, des mâts pointus de 23,50 m de haut ont été implantés faisant échos aux mâts des voiliers s'amarrant au Bassin du Commerce. La fontaine Mouchel et la façade du centre culturel ont été mis en lumière.

Dans les jardins de la Divette, les trois types de cheminements nord-sud ont été accompagnés par des «lu-mignons» de 6 m de haut portant des luminaires de couleurs différentes.

Les passerelles sur la Divette et celle sur la Bassin du Commerce ont été également mis en lumière renforçant les liens est-ouest de nuit.



V. Conclusion

On ne crée pas un paysage, on ne crée pas une ville, on s’y installe et par quelques mouvements on leur permet d’évoluer conjointement.



S’installer dans un paysage et dans une ville, suppose d’avoir appris de ceux qui les pratiquent et qui y agissent quotidiennement. En sachant écouter, même les propos les plus outranciers, mêmes les opinions muettes, on parvient à une phase d’échange puis de partage qui permet d’agir à son tour. Les réunions de concertation ne suffisent pas, les contacts informels sont d’indispensables compléments. Le plaisir du dialogue est une des parties essentielles de la fabrication du projet ; les rencontres au gré des promenades et des déambulations ont été très nombreuses, et elles continuent à l’être.

L’espace public est l’espace du citoyen. Les réalisations appartiennent à l’imagination des habitants, et des visiteurs, pour se les approprier.

Le projet «Entre terre et mer», continué par la requalification des espaces publics du centre-ville, aura duré une quinzaine d’années et mobilisé de nombreuses personnes : élus, membres des services municipaux, des services de la SHEMA (maître d’ouvrage délégué pour la ZAC des Bassins), des services de l’Etat et des entreprises.

Le projet aura été porté par les maires successifs : Bernard Cazeneuve, député-maire de Cherbourg-Octeville, Jean Michel Houllégatte, maire de Cherbourg-Octeville, Benoît Arrivé, maire de Cherbourg en Cotentin Sébastien Fagnen, maire délégué de Cherbourg-Octeville et par Geneviève Gosselin-Fleury, députée de la 4^{ème} circonscription de la Manche.

Le paysage, à l’articulation de la nature et de la société, est l’expérience du proche et du lointain, du passé et du futur. Cette expérience se trouve intensifiée par les turbulences de la ville, complexifiée par l’apparence et l’immédiateté. Le paysage est ce qui reste des interrelations intimes et mouvantes entre les éléments naturels et les événements humains. Le paysage inscrit le temps dans l’espace et l’espace dans le temps.

Toute en s’inscrivant dans un projet plus global, un projet de paysage s’attache à la fois aux structures qui organisent de la ville et, en même temps, à tout ce qui assure la qualité de la proximité.

En s’attachant aux espaces non-bâti, aux vides, le projet de paysage charpente la ville ; en décidant des implantations et des dimensions du bâti, en participant à l’organisation des activités et des fonctions, le projet de paysage est un projet urbain, le projet de paysage est un projet de ville.

Le projet «Entre terre et mer» se caractérise par le lien profond entre urbain et paysage, au point de confondre totalement le projet de ville avec celui de son paysage et de son territoire.

Initié deux ans après la fusion de Cherbourg avec Octeville et la création de la Communauté Urbaine de Cherbourg, le projet se termine avec la création de la commune nouvelle Cherbourg en Cotentin regroupant les communes de la communauté Urbaine.

Le projet a contribué à rapprocher les communes et les quartiers, à conforter le sentiment d’appartenance à un destin commun issu d’un socle commun, à inscrire définitivement une démarche respectueuse de l’environnement et à élaborer une culture urbaine associant chacun par la découverte et le partage.